

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE - MARCHE DE SERVICE

FONDEMENT JURIDIQUE : Accord sur les marchés (AMP) et Directive 2014/24/UE.

SECTION I Acheteur

Identification de l'organisme qui passe le marché : OPH Angers Loire habitat - 4 rue de la Rame - CS 70109 - 49101 ANGERS CEDEX 02 – Tél : 02.41.23.57.57.

Type de pouvoir adjudicateur et activité principale :

Logement et équipements collectifs
EPIC.

Renseignements d'ordre administratif et/ou technique, modalités de retrait du dossier de la consultation, adresse où les offres doivent être transmises : sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com

SECTION II OBJET DU MARCHE

Type de marché : Service

Objet du marché : Déménagements de locataires de logements sociaux dans le cadre d'opérations de récupération de logement, réhabilitation, de démolition ou d'expulsion. Période 2027-2030.

Classification CPV :

Objet principal : 60100000 - Services de transport routier.

Code supplémentaire : 98392000 - Services de déplacement.

SECTION III RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Paiement à 30 jours par virement administratif.

Pièces de la candidature :

Pour présenter leur candidature, les candidats présentent :

- soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat).
- soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

Documents à fournir au stade de l'attribution :

- Attestation d'assurance responsabilité civile datant de l'année en cours.
- Situation de redressement judiciaire. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés
- Attestation de vigilance URSSAF datant de moins de 6 mois.
- Attestation de régularité fiscale datant de l'année en cours.

- La liste nominative des travailleurs étrangers soumis à une autorisation de travail (LNTE)
- Acte d'engagement (AE) signé
- Bordereaux des prix unitaires (BPU) pour le lot 1 et le lot 2 signé
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) signé
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) signé
- Mémoire technique signé

SECTION IV PROCEDURE

Procédure de passation du marché : La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

Date limite de réception des offres : Lundi 21 septembre 2026 à 12h00

SECTION V PROCEDURES DE RECOURS

Types de recours :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et tout tiers lésé dans ses intérêts de manière directe et certaine pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif régional de règlement amiable des litiges 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

SECTION VI RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

En cas de groupement forme juridique que devra revêtir le groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la présentation de la candidature et de l'offre.

Variantes libres : autorisées.

Durée de validité des offres : 120 jours.

Durée estimée :

Date de début : 01/01/2027

Date de fin : 31/12/2030

Date d'envoi à la publication : Jeudi 20 août 2026.